



Salaires de décembre:

## le vent du boulet!

### ***La lecture du journal officiel de ce matin ne nous rassure pas!***

La DPJJ, par un décret du 15 décembre (hier) a reçu des autres directions du ministère la somme de 1.387 680 euros sur le titre 2 c'est à dire pour garantir les salaires!

Quand on se souvient que le 30 novembre dernier la DPJJ se faisait piquer 1.424 675 euros sur ce même chapitre des salaires, nous assistons à un aller-retour de crédits particulièrement inquiétant!

En effet, les payes de décembre seront mise en paiement le 20 – lundi prochain!

Ce transfert de crédit ressemble fort à de la « cavalerie » faite en urgence pour éviter le rejet par le Trésor (pour manque de crédit) et le non paiement des salaires (ce qui était arrivé l'an passé)...

A la CGT, nous pensons donc que notre vigilance et nos alarmes étaient totalement justifiées...

Ce transfert en catastrophe, montre que notre direction est aux abois pour payer ses fonctionnaires et qu'elle doit jongler pour assurer le minimum: nous ne sommes plus très loin des républiques bananières qui « oublie » de payer leurs fonctionnaires!

**Nous demandons à tous les agents, *notamment nos collègues non-titulaires*, de vérifier le montant du virement sur leur compte bancaire qui devrait apparaître à partir de mardi/mercredi prochain...**

**Nous vous demandons de nous faire remonter tout accident de paiement à la veille de Noël...**

***La CGT devrait rencontrer le Ministre le 5 janvier... Nous lui promettons une audience houleuse s'il n'a même plus les moyens de nous payer!***